

## Communication du Conseil Diocésain de Solidarité : Accueil des réfugiés

25 septembre 2015

Devant la générosité des Haut-Marnais les membres du Conseil Diocésain de Solidarité\* se réjouissent. Accueillir les réfugiés, oui ! Mais dans quelles conditions ? A quoi cela engage-t-il ?

Laissons la parole à l'Association « **Langres Accueil Solidarité** » (L.A.S.) qui le fait depuis plusieurs années :

Les membres de l'association L.A.S. côtoient, au cours de leurs activités, des personnes étrangères résidant dans la ville et demandeurs d'asile en France. Voici quelques observations relatives aux moments que nous partageons avec eux :

**Le C A D A** (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile) gère et organise l'accueil des personnes étrangères :

- Logement et allocation pour la nourriture et l'habillement, sachant qu'il faut économiser pour payer les frais d'avocat et de voyage à Reims ou à Paris (tribunaux et administrations afin d'obtenir les papiers)
- Dans le domaine de la santé : vaccinations, contrôles sanitaires
- Scolarisation des enfants et alphabétisation des adultes
- Constitution de dossiers pour obtenir les papiers
- Organisation de sorties (découverte de la ville, des alentours.....)

Notre association organise des ateliers (cuisine, couture, sorties...) avec les résidents du CADA et les adultes fréquentant la Maison de Quartier pour créer du lien et échanger. Il faut savoir qu'à la sortie du CADA, les personnes sont sans revenus le temps d'effectuer les démarches pour l'obtention des allocations familiales, APL, ...crédit pour l'électroménager.

Quand les demandeurs d'asile obtiennent leurs papiers, ils ont besoin également de soutien pour être autonomes sachant que la recherche d'emploi est difficile parce qu'ils ne maîtrisent pas la langue. Les prises de rendez-vous (médecins, EDF, employeurs, renseignements administratifs..) sont très compliquées. Les problèmes religieux interviennent aussi dans le mode de vie proposé dans notre pays. Nous guidons les personnes vers les organismes compétents et les associations caritatives.

Leurs diplômes (s'ils existent) ne sont pas (ou mal) reconnus. Les demandeurs d'emploi obtiennent des postes peu qualifiés ; mais sur ces postes, les Français sont prioritaires. Le manque de moyen de transport bloque l'accession à l'emploi car le permis de conduire est onéreux et difficile à obtenir (déjà pour le code). Certains permis étrangers ne sont pas reconnus ici.

Pour le travail des femmes, leur religion peut ne pas leur permettre d'exercer un métier dans la restauration ou l'hôtellerie (à cela s'ajoutent les problèmes d'horaire et le contact avec le public).

Nous avons remarqué aussi que le traumatisme d'avoir quitté leur pays cause des dépressions qui freinent leur apprentissage de la langue et leur envie d'intégration.

Nous sommes tristes également devant le nombre de réfugiés, en France depuis 3 ou 4 ans, qui n'obtiennent toujours pas leurs papiers et qui en sont à leur dernier recours.

Il est donc important de s'appuyer sur les associations et organismes compétents afin d'éviter d'être débordé et surtout de respecter les procédures légales pour ne pas nuire à l'intégration des réfugiés. Dans ce but, Monsieur CELET, préfet de la Haute-Marne, a nommé une coordinatrice départementale : Mme Annie TOUROLLE, directrice adjointe de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP). Elle a pour mission de rassembler les offres émanant des collectivités territoriales et de la société civile et de veiller également à la mise en réseau de l'ensemble de ces acteurs, en s'appuyant notamment sur les associations. Pour tout renseignement contacter le DDCSPP par téléphone : 03 52 09 56 00 ou le 03 25 30 52 52 ou par courriel : [ddcspp-plan-migrants@hautemarne.gouv.fr](mailto:ddcspp-plan-migrants@hautemarne.gouv.fr)

Pour information :

**CADA Langres** : Résidence Blanche Fontaine - Ruelle de la Poterne 52200 LANGRES  
Tél : 03 25 90 29 75 - Fax : 03 25 90 39 70 - Email : [cadalangres@aatm.fr](mailto:cadalangres@aatm.fr)

**CADA Chaumont** : 5 AVENUE DU SOUVENIR FRANÇAIS 52000 CHAUMONT  
Tél : 03 25 31 11 47 - Fax : 03 25 02 74 77 – Email : [cadachaumont@france-terre-asile.org](mailto:cadachaumont@france-terre-asile.org)

**\* Au Comité Diocésain de Solidarité sont représentés les services et mouvements suivants :**

Aumônerie de prison

Secours Catholique – Caritas France

Société St Vincent de Paul

Voir Ensemble

Langres Accueil Solidarité

Mission Universelle de l'Eglise

Pastorale de la Santé

Pastorale des Familles

Diacres du diocèse (un représentant)

Service pour les relations avec l'Islam (SRI)

Pastorale des migrants

CCFD-Terre Solidaire

*J'étais un étranger, et vous m'avez accueilli ;*

*“Amen, je vous le dis : chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.”*

(Mt 25, 35, 40)